

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 3 juillet 2015

Service instructeur Service de l'Environnement et de l'Agriculture 12ème Commission - N° CP-2015-7-12-4

Service consulté

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION 200 PHOTOGRAPHIES POUR LA NATURE

Résumé: Il vous est proposé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'Association « 200 photographies pour la nature » pour l'organisation du « Festival de photographies animalières et de nature » au Parc Zoologique et Botanique à MULHOUSE, du 19 au 27 septembre 2015, à prélever sur le Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut Rhin.

L'Association « 200 photographies pour la nature » sollicite une subvention pour l'organisation du 2ème « Festival de photographies animalières et de nature dans l'espace Rhénan» du 19 au 27 septembre 2015 au Parc Zoologique et Botanique à MULHOUSE.

Cette manifestation, à laquelle participent également des associations de protection et de conservation de l'environnement de Suisse, d'Allemagne et du Benelux, se veut une célébration internationale de la nature grâce à l'image. Son objectif est de contribuer à la sensibilisation du grand public et des médias à la connaissance et à la préservation de la nature, aux actions des parcs zoologiques engagés dans des actions éducatives, scientifiques et de conservation des espèces animales menacées, de permettre les rencontres entre le public et les professionnels de l'image animalière et de nature oeuvrant dans le respect d'une éthique.

Grâce à la photographie, les visiteurs du festival pourront découvrir le monde du vivant rapporté par les meilleurs photographes animaliers dans le monde : images d'espèces en danger de disparition, de maternité, de chasse, de notre environnement proche en Alsace...

La sensibilisation du public sera au cœur de la manifestation grâce à des conférences, causeries, témoignages de photographes professionnels, amateurs, voyageurs.

Le budget prévisionnel s'élève à 25 800 €.

Ce type de manifestation entrant dans le cadre du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut-Rhin, je vous propose d'accorder une aide de 1 500 € à l'Association « 200 photographies pour la nature » pour l'organisation de cette manifestation.

Les crédits nécessaires sont imputés au Programme J718 - chapitre 65 - fonction 021 - nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Eric STRAUMANN